

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 97-55 DU 20 FEVRIER 1997

chargeant Monsieur Albert TEVOEDJRE
Ministre du Plan, de la Restruction Economique
et de la Promotion de l'Emploi de l'intérim de
Monsieur Léonard Jijoho PADONOU Ministre
de l'Education Nationale et de la Recherche
Scientifique, pour compter du 21 Février 1997.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU Le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement

DECRETE :

Article 1er : Pour compter du 21 février 1997, Monsieur Albert TEVOEDJRE, Ministre du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi est chargé de l'intérim du Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique pendant l'absence de Monsieur Léonard Jijoho PADONOU.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 20 février 1997.

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 MENRS 2 MPREPE 2 AUTRES MINISTERES 16 SGG 4 DC/MIL 1 DEPARTEMENTS 6 JO 1.-